



Lycée d'enseignement Général
Technologique et Agro-alimentaire
d'AUCH Beaulieu - Lavacant
32020 AUCH CEDEX 9
☎ Beaulieu 05 62 61 71 00
☎ Lavacant 05 62 61 52 20



INFORMATION DES ELEVES ET ETUDIANTS

Session 2022

DES COLLEGES ET LYCEES

OPERATION « MINI-STAGE » D'UNE JOURNEE AU LYCEE

A - Site de Beaulieu (Route de Tarbes, 32000 AUCH)

Secondaire Générale	Permet l'accès sur place à :	Période d'accueil	Jours possibles dans la semaine	Nombre de stagiaires
Option : EATDD (Ecologie - Agronomie - Territoire – Développement Durable)	- Bac Général « Biologie Ecologie, Mathématiques, Physique/Chimie »	07 février	Fixé au cas par cas selon les emplois de temps des classes	4
	- Bac Technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)	Au 20 mai		au maximum

Enseignement Supérieur : BTSA	Période d'accueil	Jours possibles dans la semaine	Nombre de stagiaires
- Agronomie Productions Végétales (APV) - Développement et Animation des Territoires Ruraux (DATR) - Sciences et Technologies des Aliments (STA)	07 février Au 20 mai	Fixé au cas par cas selon les emplois de temps des classes	2 max par filière et par session

Modalités d'Inscription

- 1 L'établissement d'origine doit vérifier la disponibilité pour la journée de stage choisie en prenant contact avec :
M. BONELLI-LASPORTES Michael, (*Vie Scolaire*) michael.bonelli-lasportes@educagri.fr
- 2 Une convention lui sera adressée en suivant.

B - Site de Lavacant (Route de Lavacant, 32550 PAVIE)

Secondaire Professionnelle	Permet l'accès sur place à :	Période d'accueil	Jours possibles dans la semaine	Nombre de stagiaires
Bacs Professionnels	- BIT : Bio Industries de Transformation	07 février	Fixé au cas par cas selon les emplois de temps des classes	4 au maximum
	- LCQ : Laboratoire Contrôle Qualité - SAPAT : Services Aux Personnes et Aux Territoires	Au 20 mai		

Modalités d'Inscription

- 1 L'établissement d'origine doit vérifier la disponibilité pour la journée de stage choisie en prenant contact avec :
M. BONELLI-LASPORTES Michael, (*Vie Scolaire*) michael.bonelli-lasportes@educagri.fr
- 2 Une convention lui sera adressée en suivant.

Remarques

➡ Le déjeuner et le goûter sont pris par les stagiaires dans l'établissement, les frais correspondants sont pris en charge par le LEGTA d'AUCH Beaulieu-Lavacant.

➡ L'établissement d'origine doit s'assurer que le stagiaire est autorisé par sa famille et couvert par une assurance suffisante. Une convention sera signée entre le collège et l'établissement.